

Mémoire
Conseil central de Lanaudière–CSN
Conseil central du Montréal métropolitain–CSN
Conseil central des syndicats nationaux des Laurentides–CSN

présenté à la consultation publique portant
sur le projet d'Oléoduc Énergie Est de TransCanada
Commission de l'environnement
de la Communauté métropolitaine de Montréal



CONSEIL CENTRAL
DES SYNDICATS NATIONAUX
DES LAURENTIDES–CSN

450 438-4197 CCSNL@VIDEOTRON.CA

septembre 2015

Table des matières

0. Introduction

1. Général

- 1.1 Le projet est-il nécessaire?
- 1.2 Quels sont les principaux éléments qui devraient orienter la position des élus de la Communauté en ce qui a trait au projet d'Oléoduc Énergie Est ?
- 1.3 Quels seraient les impacts du projet d'Oléoduc Énergie Est pour les municipalités du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal ?
- 1.4 Quels seraient les impacts de la non-réalisation du projet pour le transport de produits pétroliers? Pour les municipalités du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal ?

2. Choix du tracé

- 2.1 Quels sont les principaux éléments à prendre en compte lors du choix du tracé ?
- 2.2 Quels sont vos principaux commentaires sur le tracé proposé ?
- 2.3 Quelles sont les incidences du tracé proposé pour les villes concernées? Pour les propriétaires fonciers ?

3. Économie

- 3.1 Quelles sont les retombées économiques du projet ?
- 3.2 Quels sont les effets du projet sur l'approvisionnement et le marché des produits pétroliers locaux?

4. Environnement et société

- 4.1 Quelles sont vos principales préoccupations environnementales pour le projet ?
- 4.2 Après avoir consulté l'information disponible, avez-vous de nouveaux renseignements relativement à l'approvisionnement en eau potable, aux milieux humides, au couvert forestier, aux zones de recharges d'aquifères, etc. ?
- 4.3 Quels seraient les impacts du projet sur les cibles d'émission de gaz à effet de serre des gouvernements (Canada, Québec), des municipalités et sur les stratégies de lutte sur les changements climatiques ?
- 4.4 Quels seraient les impacts du projet sur la santé humaine ?

5. Sécurité

- 5.1 Quelles sont vos principales préoccupations en matière de sécurité ?
- 5.2 Quels seraient les éléments à mettre en place pour prévenir ou diminuer les risques d'incidents ?
- 5.3 Quels seraient les aspects à intégrer aux plans de mesures d'urgence en cas d'incidents ?
- 5.4 Quels renseignements devraient être disponibles dans les documents préparés par Trans-Canada pour planifier les mesures d'urgence ?
- 5.5 Quelles mesures devraient être prévues pour compenser les répercussions financières auprès des administrations publiques touchées ?

6. Conclusion

0. Introduction

Nous remercions la Commission de l'environnement de la Communauté métropolitaine de Montréal de nous offrir l'opportunité de présenter notre réflexion et nos commentaires au sujet du projet d'Oléoduc Énergie Est de TransCanada. Le présent mémoire est le reflet d'un travail collectif de réflexion de trois conseils centraux affiliés à la Confédération des syndicats nationaux : le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN, le Conseil central de Lanaudière–CSN et le Conseil central des syndicats nationaux des Laurentides–CSN.

Le **Conseil central du Montréal métropolitain–CSN** (CCMM–CSN) regroupe plus de 100 000 travailleuses et travailleurs répartis au sein de près de 400 syndicats dans les régions de Montréal, de Laval et du Grand Nord. Le **Conseil central de Lanaudière–CSN** regroupe les syndicats affiliés à la CSN sur le territoire de Lanaudière. Il représente 84 syndicats et plus de 14 000 membres dans tous les secteurs d'activités. Le **Conseil central des syndicats nationaux des Laurentides (CCSNL–CSN)** représente près de 16 000 membres répartis dans 87 syndicats de la région des Laurentides issus autant du secteur public que du secteur privé.

Chaque conseil central de la CSN compte dans ses rangs des femmes et des hommes qui travaillent dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux, dans les institutions scolaires, les manufactures, les usines, les commerces, les mines, les bureaux, les médias, les organismes gouvernementaux ainsi que dans le secteur de la construction.

Les conseils centraux de la CSN sont des acteurs importants du mouvement syndical. Ils luttent pour l'amélioration des conditions de vie et de travail de leurs membres. Ils ont pour mandat non seulement de les représenter et de défendre leurs droits en matière de négociation et de relations de travail, mais aussi celui de les représenter sur des questions qui les touchent comme citoyennes et citoyens. Luttant pour une société plus solidaire, plus démocratique, plus juste et respectueuse de l'environnement, les conseils centraux sont préoccupés par les questions énergétiques et les énergies fossiles. Une grande partie des membres que nous représentons travaillent et habitent un peu partout sur le territoire de la CMM.

Nous saluons la démarche entreprise par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et espérons que la position qu'elle prendra sur le projet Énergie Est de TransCanada reposera sur des principes de développement durable. Ainsi, outre les considérations environnementales du projet, nous orienterons certains de nos commentaires en lien avec la dimension sociale du transport des énergies fossiles sur le territoire du Québec, particulièrement dans la grande région de Montréal.

1. Général

1.1 Le projet est-il nécessaire?

Non seulement il n'est pas nécessaire, mais il n'est pas souhaitable. Nous allons exposer ici pourquoi nous demandons le rejet de tout projet de développement d'énergies fossiles autant pour la Communauté métropolitaine de Montréal que pour l'ensemble de la société. Pour la sauvegarde de notre planète, nous estimons que la nouvelle politique énergétique du gouvernement du Québec devrait également aller en ce sens.

1.2 Quels sont les principaux éléments qui devraient orienter la position des élus de la Communauté en ce qui a trait au projet d'Oléoduc Énergie Est?

Partout sur la planète, des déversements « accidentels » font régulièrement la manchette. À la mi-janvier 2015, un déversement de diesel se produisait à Longueuil, privant d'eau potable près de 300 000 personnes sur la Rive-Sud. Les autorités ont mis cinq heures avant d'intervenir et la quantité déversée a été évaluée à plus de 20 000 litres. Le diesel est un pétrole léger, contrairement à celui provenant des sables bitumineux qui est lourd, ne flotte pas, et donc plus difficile à récupérer. Imaginez les dégâts d'une fuite de l'oléoduc Énergie Est de TransCanada avec ses 122 000 litres de pétrole lourd à la minute. Le pipeline Énergie Est traversera au moins 256 cours d'eau, multipliant d'autant les risques d'un déversement comme celui de Longueuil. La préservation de l'environnement et la sécurité de la population devraient primer au-delà de toutes considérations quant à ce projet.

1.3 Quels seraient les impacts du projet d'Oléoduc Énergie Est pour les municipalités du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal?

Le projet Énergie Est de TransCanada prévoit le transport par oléoduc du pétrole lourd de l'Alberta jusqu'au Nouveau-Brunswick. Une section du pipeline, conçu il y a 60 ans, est constituée de parois minces et non adéquates à ce type d'hydrocarbures. Évalué à 12 milliards de dollars, le projet doit assurer le passage de 1,1 million de barils par jour sur une distance de 4 600 km, ce qui en fait l'un des plus grands projets de pipeline en ce moment en Amérique de Nord, surpassant le projet Keystone XL aux États-Unis. Considérant les besoins de la province de Québec qui se situent autour de 300 000 barils par jour, il est clair que la production sera destinée au marché mondial. À cet égard, on estime que plus de 90 % du brut transporté par l'oléoduc sera acheminé sans raffinage vers des pétroliers pour des fins d'exportation¹. L'oléoduc traversera neuf régions administratives du Québec avec le lot d'infrastructures que cela comporte tout au long du tracé. TransCanada, avec ce projet, met en péril des terres agricoles, l'approvisionnement en eau potable, la santé des populations et celle des écosystèmes. De l'extraction au transport par oléoduc, les émissions de GES produites sont estimées entre 30 et 32 millions de tonnes annuellement², soit l'équivalent de sept millions de voitures de plus.

Nous ne voyons donc aucun impact positif dans ce projet.

¹ <http://www.equiterre.org/sites/fichiers/importations-petrolieres-outre-mer.pdf>;

² <http://www.pembina.org/pub/2519>

1.4 Quels seraient les impacts de la non-réalisation du projet pour le transport de produits pétroliers, pour les municipalités du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal?

Le pétrole des sables bitumineux, considéré comme l'un des plus sales au monde, constitue la première source d'augmentation des émissions de gaz à effet de serre au Canada. La non-réalisation du projet permettra de prévenir une accentuation considérable des émissions de gaz à effet de serre à moyen et à long terme au Québec. Par ailleurs, plusieurs études et exemples internationaux démontrent clairement que les emplois et les bénéfices générés par les secteurs énergétiques propres devraient, dans un avenir rapproché, remplacer l'économie basée sur les combustibles fossiles. Aussi bien investir dans ces énergies renouvelables maintenant, plutôt que de procéder avec un projet des plus nuisibles.

Recommandation 1

Nous recommandons que la Communauté métropolitaine de Montréal prenne clairement position contre le développement des énergies fossiles et fasse pression auprès des gouvernements fédéral et provincial pour qu'ils rejettent tout développement d'énergies fossiles ainsi que le passage de l'oléoduc Énergie Est de TransCanada sur son territoire. Nous recommandons que soit privilégié le développement des énergies alternatives qui sont beaucoup plus respectueuses de l'environnement.

Recommandation 2

Que la Communauté métropolitaine de Montréal analyse dès maintenant, et sérieusement, chaque opportunité d'investissement dans les énergies renouvelables et qu'elle invite les paliers gouvernementaux à en faire autant.

2. Choix du tracé

2.1 Quels sont les principaux éléments à prendre en compte lors du choix du tracé?

Nous ne nous prononcerons pas sur ce volet, car nous estimons qu'il ne devrait pas y avoir de tracé du tout.

2.2 Quels sont vos principaux commentaires sur le tracé proposé?

Le tracé actuellement proposé par TransCanada passe à proximité de secteurs fortement urbanisés, où vivent plusieurs milliers de citoyennes et de citoyens. Il traverse également des bois, des milieux humides, des corridors forestiers métropolitains, des terres agricoles cultivées et d'importants cours d'eau, sources d'eau potable. Au sujet des terres agricoles, rappelons que la CMM, dans son Plan métropolitain d'aménagement et de développement 2012-2017 (PMAD), a prévu de favoriser une augmentation de 6 % de la superficie globale des terres cultivées à l'échelle

métropolitaine (1.3.1)³ Pour toutes ces raisons, la CMM n'a d'autre choix que de s'opposer au projet Énergie Est de TransCanada.

2.3 Quelles sont les incidences du tracé proposé pour les villes concernées? Pour les propriétaires fonciers ?

L'oléoduc traversera neuf régions administratives du Québec avec le lot d'infrastructures que cela comporte tout au long du tracé. TransCanada met en péril des terres agricoles, l'approvisionnement en eau potable, la santé des populations et celle des écosystèmes.

Par ailleurs, près de 2 000 propriétaires majoritairement francophones pourraient être expropriés si le projet Énergie Est était approuvé. Lors d'une conférence de presse en janvier 2015 dans le cadre de la campagne *SpeakVert!*, laquelle exige que l'Office national de l'Énergie (ONÉ) rende disponible une traduction en français des documents du projet de TransCanada, le coordonnateur général du Regroupement Vigilance hydrocarbures du Québec, Jacques Tétreault, affirmait : « Le monde agricole, qui peine à conserver la pérennité de ses terres et qui risque encore une fois de voir diminuer comme peau de chagrin leur superficie cultivable, ne devrait pas avoir à subir en plus le mépris de l'ONÉ, qui ne daigne même pas fournir de la documentation dans leur langue. Ce manque de respect est choquant et doit être corrigé. Comment peut-on avoir une idée juste du projet si nous ne pouvons consulter les informations dans notre propre langue? Cela relève d'un comportement colonialiste inacceptable que de nous obliger à nous en remettre au promoteur pour obtenir les informations essentielles en français. »⁴

Recommandation 3

Compte tenu de la menace qui pèse sur les trames bleues, vertes et brunes, avec le projet d'Énergie Est, que la CMM se réfère à son PMAD 2012-2017 afin de répondre aux mesures qui y sont adoptées.

Recommandation 4

Que la CMM prenne fait et cause pour que la population ait le droit d'obtenir l'ensemble de la documentation dans sa langue afin de donner les moyens aux citoyennes et aux citoyens de pouvoir se défendre convenablement.

3. Économie

3.1 Quelles sont les retombées économiques du projet?

Il est faux de prétendre que le développement des énergies fossiles crée de la richesse. Une étude produite par le Centre canadien de politiques alternatives fait la démonstration que des investissements « verts » comme dans la construction et la rénovation, l'éducation et les services sociaux ou la gestion des matières résiduelles, par exemple,

³ http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/pmad2012/documentation/20120530_PMAD.pdf, page 112

⁴ <http://ssjb.com/speakvert-front-commun-dagriculteurs-decologistes-et-de-defenseurs-du-francais/>

créée de 3 à 34 fois plus d'emplois par million de dollars investis que dans l'industrie des hydrocarbures⁵.

À cela, il faut aussi ajouter les coûts humains, environnementaux et financiers associés à un tel projet, comme les problèmes de santé publique, la dégradation de l'environnement, les impacts sur la production agricole et les pêcheries, par exemple. Il faut également s'inquiéter des bouleversements climatiques extrêmes de plus en plus fréquents liés aux GES, sans compter la question globale des changements climatiques. Nous sommes particulièrement inquiets du fait que le projet Énergie Est contribuerait à hausser de façon très significative les émissions de gaz à effet de serre au Canada. Tous ces effets dépassent largement les hypothétiques retombées économiques engendrées par le pipeline. Il va s'en dire qu'une fois le projet accepté, nous ne pourrions plus reculer, même si les impacts négatifs sont constatés.

Selon le groupe Équiterre, peu d'emplois sont créés par le secteur pétrolier. « L'étude de TransCanada atteste que seulement 537 emplois au Québec seraient reliés à la phase d'exploitation qui durerait 40 ans. Pour chaque million de subventions accordées à l'industrie pétrolière, deux emplois sont créés. En comparaison, pour le même montant investi dans les énergies vertes, quinze emplois sont créés dans ce secteur. Le secteur du pétrole brut ne représente que 0,3 % des emplois au Québec et 0,5 % du PIB. En comparaison, le secteur du tourisme représente 2,5 % du PIB. »⁶ À noter qu'ici, on parle d'exploitation, le passage d'un oléoduc est encore moins créateur d'emplois.

3.2 Quels sont les effets du projet sur l'approvisionnement et le marché des produits pétroliers locaux?

On estime que c'est l'Alberta qui bénéficiera le plus des retombées économiques de l'exploitation des sables bitumineux, avec notamment 74 % des emplois créés au pays. Il faut aussi rappeler que la plus grande partie du pétrole sera destinée aux marchés internationaux, permettant à l'industrie de faire plus de profits. « Les compagnies pétrolières pourront ainsi bénéficier d'un meilleur prix par baril lorsque le pétrole sera transigé sur les marchés internationaux. En ce moment, le baril de pétrole issu des sables bitumineux est vendu avec le WTI alors que les marchés internationaux permettraient de transiger avec l'index du Brent, plus lucratif. Pour toutes ces raisons, le prix à la pompe ne baissera pas pour les Québécois. »⁷

Recommandation 5

Que la CMM développe des filières économiques créatrices d'emplois verts afin de contribuer à la diminution des gaz à effet de serre.

⁵ <https://www.policyalternatives.ca/pipedreams>, *Enbridge Pipe Dreams and Nightmares, The Economic Costs and Benefits of the Proposed Northern Gateway Pipeline*, Marc Lee, mars 2012, p. 17

⁶ <http://www.equiterre.org/choix-de-societe/blog/tout-ce-que-vous-devez-savoir-sur-energie-est-mais-quon-ne-vous-dit-pas>

⁷ <http://www.equiterre.org/choix-de-societe/blog/tout-ce-que-vous-devez-savoir-sur-energie-est-mais-quon-ne-vous-dit-pas>

4. Environnement et société

4.1 Quelles sont vos principales préoccupations environnementales pour le projet?

Les risques de déversement sont importants : le nombre de fuites dans les pipelines au Canada a triplé depuis 10 ans⁸. Par ailleurs, un ancien ingénieur métallurgiste de TransCanada, Evan Vokes, en entrevue à la télévision de CBC, a indiqué avoir soulevé des inquiétudes quant à la compétence de certains inspecteurs de pipeline et quant au fait que TransCanada ne se conformait pas à certains règlements de soudage de l'Office national de l'énergie. Après qu'il ait déposé une plainte à l'ONÉ, en mai 2012, TransCanada l'a mis à la porte⁹. Pour sa part, Mike Klink, qui lui aussi a perdu son emploi pour avoir dénoncé les pratiques douteuses de TransCanada, était inspecteur pour l'entrepreneur Bechtel. Son travail consistait à surveiller la construction du premier pipeline Keystone. Il a signalé à maintes reprises certains problèmes, notamment la piètre qualité des matériaux, les tests de sécurité truqués et l'emplacement inadéquat d'installations, entre autres en zones humides¹⁰. Le peu de rigueur chez TransCanada soulevé par ces deux employés est des plus inquiétants et laisse planer des risques de déversement du projet d'oléoduc Énergie Est.

On ne compte plus le nombre de fuites considérables provoquées par des bris d'oléoduc : en juillet 2010, on se rappellera qu'une section brisée d'un pipeline d'Enbridge entraînait le déversement de plus de trois millions de litres de bitume dilué provenant des sables de l'Alberta dans la rivière Kalamazoo, au Michigan. Ce déversement de pétrole, le plus important aux États-Unis, a provoqué un désastre environnemental majeur, et le nettoyage qui a déjà coûté plus d'un milliard de dollars, n'est toujours pas terminé, cinq ans plus tard¹¹.

Nous désirons ici dénoncer le fait que l'ONÉ ait autorisé la compagnie Enbridge à procéder à des tests hydrostatiques sur seulement trois tronçons de l'oléoduc 9B, au Québec. Nous estimons que ces tests de résistance devraient être effectués sur tout le pipeline. Nous croyons que les risques de fuites et leurs impacts sur l'environnement et la santé humaine commandent que tous les tests appropriés soient effectués, que ce soit pour l'oléoduc 9B ou tout autre oléoduc, quel qu'il soit.

Plus récemment, en mai dernier, sur le littoral de la Californie, le bris d'un oléoduc appartenant à Plains All-American Pipeline causait une fuite de 400 000 litres de pétrole, dont plusieurs milliers de litres dans l'océan Pacifique, provoquant une marée noire de

⁸ On parle de deux fois plus de fuites pour ce qui est des déversements importants, mais lorsqu'on compte les petites fuites, c'est plutôt de l'ordre de trois plus en dix ans, selon des données de l'ONÉ obtenues par la CBC grâce à la Loi sur l'accès à l'information.

<http://www.cbc.ca/news2/interactives/pipeline-incidents/index.html>;

<http://www.cbc.ca/news/pipeline-safety-incident-rate-doubled-in-past-decade-1.2251771>

⁹ <http://www.cbc.ca/news/canada/whistleblower-forced-investigation-of-transcanada-pipelines-1.1146204>

¹⁰ http://journalstar.com/news/opinion/editorial/columnists/mike-klink-keystone-xl-pipeline-not-safe/article_4b713d36-42fc-5065-a370-f7b371cb1ece.html

¹¹ <http://ici.radio-canada.ca/regions/alberta/2015/05/13/004-enbridge-alberta-deversement-petrole-restauration-riviere-kalamazoo-michigan.shtml>

quatorze kilomètres de long¹². En juillet 2015, le déversement de cinq millions de litres d'un mélange de bitume, de sable et d'eaux usées près de Fort McMurry, en Alberta, relançait l'important débat de la fiabilité des installations pétrolières au Canada. Cette fois, l'oléoduc appartenant à l'entreprise Nexen était neuf : il avait été installé l'an dernier, selon un porte-parole de la compagnie. Le pipeline a coulé pendant deux semaines avant que la fuite ne soit décelée, le système d'alerte ne l'ayant pas détectée¹³.

On le voit, les questions de sécurité, de conformité et de qualité des installations pétrolières constituent un enjeu majeur pour la santé humaine et l'environnement. Le Center for Biologic Diversity a répertorié quelque 8000 incidents provoqués par des pipelines entre 1986 et mai 2013 en Amérique du Nord.¹⁴ Considérant le nombre important de fuites qui se produisent chaque année, nous estimons que le pipeline Énergie Est constitue un dangereux projet.

4.2 Après avoir consulté l'information disponible, avez-vous de nouveaux renseignements relativement à l'approvisionnement en eau potable, aux milieux humides, au couvert forestier, aux zones de recharges d'aquifères, etc.?

Nous ne nous prononcerons pas sur ce volet.

4.3 Quels seraient les impacts du projet sur les cibles d'émission de gaz à effet de serre des gouvernements (Canada, Québec), des municipalités et sur les stratégies de lutte sur les changements climatiques?

L'arrivée au Québec du pétrole issu des sables bitumineux albertains suscite énormément d'inquiétude. Le faux débat mené par la classe politique est basé sur le mode de transport du pétrole, qui rappelons-le, est le plus sale au monde, car on nous place devant le choix suivant : soit nous devons transporter le pétrole par train, soit nous devons le transporter par oléoduc. Ceci étant dit, si les sables bitumineux sont controversés, ce n'est pas principalement en raison du mode de transport, mais d'abord et avant tout en raison du procédé nécessaire à la production du pétrole en question, lequel est extrêmement nocif. « L'extraction, le raffinage, le transport et la combustion des carburants provenant des sables bitumineux font de l'industrie l'une des pires émettrices de gaz à effet de serre par unité d'énergie parmi tous les carburants liés aux transports. L'expansion de cette industrie va assurément exacerber le problème des émissions de GES et ralentir la transition vers des énergies plus propres ». ¹⁵

L'ONÉ doit se prononcer sur les questions liées aux activités en amont, notamment l'exploitation des sables bitumineux ou l'utilisation en aval du pétrole. Rappelons que les émissions de GES produites par Énergie Est sont estimées entre 30 et 32 millions de

¹² <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/international/2015/05/20/007-californie-nettoyage-plages-deversement-petrole.shtml>

¹³ <http://ici.radio-canada.ca/regions/alberta/2015/07/17/004-deversement-important-alberta-petrole-pipeline-neuf-nexen.shtml>

<http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/445795/alberta-l-oleoduc-fuyait-depuis-deux-semaines>

¹⁴ <https://www.youtube.com/watch?v=3rxqUXqPzog>

¹⁵ <http://www.oilsandsmoratorium.org/moratorium-fr/>; *10 raisons pour un moratoire*

tonnes annuellement. Contrairement à plusieurs industries canadiennes, comme les alumineries, l'exploitation minière, les usines de transformation de métaux ou tout récemment la centrale thermique au charbon en Saskatchewan, par exemple, les industries pétrolières et gazières ne sont soumises à aucune réglementation concernant les émissions de gaz à effet de serre.

En matière de cibles canadiennes de réduction des GES, tout indique que l'actuel premier ministre, Stephen Harper, ne voudra pas imposer une réglementation plus sévère à l'industrie pétrolière afin qu'elle réponde aux objectifs fixés par le Canada. Rappelons qu'en vertu de l'accord de Copenhague, ratifié en 2009, le Canada s'est engagé, d'ici 2020, à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 17 % sous le niveau de 2005. Récemment, le gouvernement promettait même de les réduire de 30 % d'ici 2030, toujours par rapport à 2005.

Pour y arriver, Harper avait soutenu à quelques reprises depuis 2006 vouloir réglementer les émissions de certains secteurs stratégiques, comme les transports et l'industrie pétrolière et gazière. Toutefois, le premier ministre Harper estime maintenant que cela serait « une politique économique relevant de la folie », étant donné l'instabilité de la valeur du pétrole sur les marchés mondiaux.¹⁶

On le sait, les émissions de gaz à effet de serre ne cessent d'augmenter au Canada. L'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique estime que les émissions de GES ont augmenté de 18 % entre 1990 et 2012. « 73 % de cette augmentation est attribuable à l'Alberta tandis que les émissions du Québec baissaient de 5 % et celles de l'Ontario de 9 % sur cette période ».¹⁷

Les travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ne laissent aucun doute sur la nécessité absolue de changer nos modes de vie si l'on veut éviter des bouleversements climatiques majeurs en raison du réchauffement de la planète. Le GIEC dresse un portrait très sombre de l'évolution de notre climat. « Le réchauffement du système climatique est sans équivoque et, depuis les années 1950, beaucoup de changements observés sont sans précédent depuis des décennies voire des millénaires. L'atmosphère et l'océan se sont réchauffés, la couverture de neige et de glace a diminué, le niveau des mers s'est élevé et les concentrations des gaz à effet de serre ont augmenté. » (5^e rapport du GIEC, novembre 2014)¹⁸

Si l'on veut réussir à maintenir la hausse moyenne des températures sous les 2°C, la réduction nécessaire des émissions mondiales de GES doit être de 70 % en 2050 par rapport à leur niveau de 2010. Mais « depuis 2010, les émissions augmentent plus vite encore que dans les décennies précédentes », déplore Rajendra Pachauri, président du

¹⁶ http://plus.lapresse.ca/screens/681f0a29-a4f1-45dd-985e-e4402affd233%7C_0.html;
<http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/440234/harper-veut-reduire-de-30-les-emissions-de-ges-d-ici-2030>

¹⁷ <http://www.blogueaqipa.com/2015/04/10/pas-de-reduction-serieuse-des-emissions-de-ges-au-canada-sans-2-c-limite-sur-les-sables-bitumineux/>

¹⁸ http://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar5/wg1/WG1AR5_SummaryVolume_FINAL_FRENCH.pdf

GIEC. La concentration de ces gaz atteint désormais « des niveaux sans précédent depuis au moins 800 000 ans ».¹⁹

4.4 Quels seraient les impacts du projet sur la santé humaine?

Les scientifiques sont catégoriques : continuer dans la lancée actuelle de l'exploitation des énergies fossiles provoquerait une augmentation de la température moyenne de 4 °C à 5 °C sur la planète d'ici 2100. On craint plus de canicules, de sécheresses, d'inondations et de tempêtes, sans compter la pollution créée par la production d'énergies comme le charbon, le pétrole et le gaz. On craint également la disparition entière de régions insulaires et de villes côtières, les famines et les guerres pour l'accès aux ressources alimentaires et à l'eau potable. On estime aussi que les bouleversements climatiques seront responsables de millions de réfugiés. Et cela, pendant seulement une centaine d'années, ce qui représente une infime fraction de temps depuis les débuts de la vie.

Recommandation 6

Que la CMM exige de l'ONÉ et du BAPE que ceux-ci obligent TransCanada à respecter et à se conformer à l'entièreté de la réglementation en vigueur, que toutes les mesures de sécurité soient suivies et respectées et qu'aucun passe-droit ne soit toléré.

5. Sécurité

5.1 Quelles sont vos principales préoccupations en matière de sécurité?

Une compilation effectuée par la Fondation Rivières nous apprend que l'oléoduc pourrait traverser 256 cours d'eau, dont le fleuve Saint-Laurent et plusieurs rivières majeures, comme la rivière des Outaouais, celles des Mille Îles et des Prairies, la rivière Mascouche, la Batiscan, la Chaudière et la Saint-Maurice, entre autres.²⁰ Il va sans dire qu'un seul déversement dans l'un de ces importants cours d'eau du Québec menacerait la biodiversité, la santé humaine et l'environnement. Nous nous inquiétons particulièrement d'un déversement dans le fleuve Saint-Laurent, une source majeure d'approvisionnement en eau potable pour une grande partie des Québécoises et des Québécois.

Par ailleurs, selon une étude commandée par TransCanada et rendue publique par *Le Devoir* en décembre dernier, plusieurs risques sont associés au passage de l'oléoduc dans certains secteurs : « pour la portion du pipeline qui sera construite sur la rive nord du Saint-Laurent, on compte pas moins de dix-neuf cas où le passage d'un cours d'eau se fera dans une zone présentant des risques évidents de glissements de terrain en raison de l'instabilité des rives. L'étude, menée par la firme Golder Associates, conclut en outre que sur la rive sud, la région de Lévis compte un total de six zones où les cours d'eau traversés présentent des risques connus de glissements de terrain. Dans certains cas,

¹⁹ [http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/11/04/climat-5-rapports-du-giec-5-chiffres-
alarmants_4517326_4355770.html](http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/11/04/climat-5-rapports-du-giec-5-chiffres-alarmants_4517326_4355770.html)

²⁰ [http://fondationrivers.org/2015/06/12/traversees-des-rivieres-par-le-projet-oleoduc-energie-est-une-
liste-complete-des-rivieres-menacees-est-maintenant-disponible-et-lordre-des-ingenieurs-est-appelle-a-
intervenir/2015/](http://fondationrivers.org/2015/06/12/traversees-des-rivieres-par-le-projet-oleoduc-energie-est-une-liste-complete-des-rivieres-menacees-est-maintenant-disponible-et-lordre-des-ingenieurs-est-appelle-a-intervenir/2015/)

les traversées proposées ont également soulevé des questions quant aux moyens techniques pour les réaliser. C'est le cas du fleuve Saint-Laurent, mais aussi des rivières des Outaouais et Batiscan. Selon ce qu'a indiqué Trans-Canada plus tôt cette semaine, des travaux doivent d'ailleurs être menés au cours des prochaines semaines, dont des forages, afin de préciser la façon dont le pipeline les traversera. »²¹

5.2 Quels seraient les éléments à mettre en place pour prévenir ou diminuer les risques d'incident?

En premier lieu, il nous apparaît important que les recommandations du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources, rendues publiques à l'été 2013, soient mises en application. Ainsi, le comité recommande, entre autres²² :

1. Que l'Office national de l'énergie et Transports Canada créent un portail Web public offrant des cartes interactives fournissant de l'information détaillée sur les déversements et les incidents liés au transport par pipelines, par pétroliers ou par wagons-citernes, comme les types de produits déversés et, dès que possible, la cause de l'incident.
2. Que l'Office national de l'énergie travaille en collaboration avec les sociétés réglementées et avec les experts du domaine de la culture de la sécurité à l'élaboration d'un programme obligatoire de vérification de la culture de sécurité.
3. Que le gouvernement fédéral appuie les efforts visant à créer un point national de contact et d'information sur l'emplacement des infrastructures enfouies et encourage la mise sur pied de centres d'appel unique et de centres d'info-excavation. Les tierces parties devront consulter toutes les données sur les coordonnées de l'infrastructure enfouie avant de procéder à toute excavation.

Par ailleurs, nous croyons que des méthodes de suivi sur la question de l'étanchéité des oléoducs doivent être mises en place.

La Fondation Rivières s'inquiète du fait que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) ait seulement un rôle consultatif pour le gouvernement québécois dans le dossier d'Énergie Est. Pour la fondation, le gouvernement du Québec se déleste de ses compétences sur plusieurs enjeux environnementaux : « Les enjeux liés aux constructions en rivière sont multiples et des mesures de sécurité exceptionnelles s'imposent compte tenu des risques et des conséquences qu'aurait un bris de conduite. Un BAPE dûment mandaté dans le cadre de la procédure réglementaire d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement aurait obligé le promoteur à soumettre ses méthodes de construction, à répondre aux questions du public et à améliorer la prise de décision du gouvernement québécois quant aux méthodes de construction à être utilisées ». ²³

²¹ <http://www.ledevoir.com/non-classe/442707/le-pipeline-energie-est-traverserait-256cours-d-eau-du-quebec>

²² <http://www.parl.gc.ca/Content/SEN/Committee/411/enev/rep/rep12aug13-f.pdf>

²³ https://gallery.mailchimp.com/281b6ce163ca19d3652a0d429/files/2015_06_12_COM_Ole_oduc_Tra nsCanada_Nouvelles_informations.pdf

En plus des cours d'eau, le pipeline traversera de nombreux secteurs agricoles et plusieurs dizaines de municipalités des deux rives du Saint-Laurent. Selon *Le Devoir*, « des municipalités régionales de comté (MRC) représentant au moins 75 municipalités rejettent le projet Énergie Est ou exigent une évaluation environnementale du Québec »²⁴.

5.3 Quels seraient les aspects à intégrer aux plans de mesures d'urgence en cas d'incident?

Nous estimons que TransCanada doit être responsable de l'instauration et du financement des mesures d'urgence dans chaque municipalité. Cela ne doit pas être du ressort des municipalités d'ajuster leur plan d'urgence.

5.4 Quels renseignements devraient être disponibles dans les documents préparés par TransCanada pour planifier les mesures d'urgence?

TransCanada devrait transmettre l'ensemble de l'information qui permettrait aux services d'urgences et aux organismes municipaux de prendre en main le plus rapidement possible une situation problématique afin d'en minimiser ses impacts et de contrôler les éventuels effets. Ce sont les municipalités qui offrent des services de proximités; chaque plan d'urgence doit être adapté à celles-ci afin qu'elles puissent répondre efficacement à toutes situations. Par contre, ce n'est pas à eux d'assumer les coûts occasionnés par le passage d'un oléoduc, mais plutôt à la compagnie.

5.5 Quelles mesures devraient être prévues pour compenser les répercussions financières auprès des administrations publiques touchées?

S'il s'avérait que le projet prenait forme, nous croyons que le gouvernement du Québec errerait en n'exigeant pas de redevances pour le passage du pipeline, qui parcourra plus de 700 kilomètres en territoire québécois, traversant des zones agricoles, des dizaines de municipalités et 256 cours d'eau, dont le fleuve Saint-Laurent. Les municipalités devraient également pouvoir bénéficier de redevances.

Recommandation 7

Que la CMM exige que le gouvernement du Québec demande au BAPE des études d'impacts pour l'ensemble des projets et que celui-ci attende les résultats avant de donner quelque autorisation que ce soit.

Recommandation 8

Nous recommandons que les compagnies aient l'obligation d'investir dans la sécurisation des transports déjà existants et que le gouvernement augmente les normes de sécurité dans le transport ferroviaire, maritime et routier.

²⁴ <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/432936/fronde-municipale-contre-le-projet-energie-est>

6. Conclusion

L'ampleur des enjeux environnementaux auxquels nous sommes confrontés nous oblige à une grande rigueur quant aux décisions que nous prenons collectivement. La question des bouleversements climatiques doit désormais être une préoccupation constante lors des choix que nous effectuons. Les grandes organisations internationales, que ce soit le Fonds monétaire international ou la Banque mondiale, et maintenant le Vatican, reconnaissent la gravité de la situation et exhortent les pays à agir. Lors d'un sommet en Allemagne cet été, les dirigeants des pays du G7, le Canada inclus, se sont engagés à limiter à 2°C la hausse de la température globale au moyen d'une « diminution importante des émissions mondiales de gaz à effet de serre ». Les sept pays ont aussi promis des investissements, d'ici 2020, de 100 milliards de dollars par an pour combattre les effets des changements climatiques.²⁵

Notre vision d'avenir est de diminuer graduellement notre dépendance aux hydrocarbures. D'ici ce temps, il faudra améliorer les structures actuelles de transport. Pour le transport par train, il faut réparer et maintenir en bon état les voies ferrées, et revoir les normes des wagons-citernes afin de garantir la sécurité du transport ferroviaire de matières dangereuses au Canada. Quant au transport routier, nous estimons important d'instaurer des mesures de formation pour les routiers tandis que pour le transport par bateau, il faut s'assurer du respect des normes de navigation sur le fleuve Saint-Laurent et que seuls les navigateurs formés adéquatement et ayant la connaissance de ces normes soient autorisés à y circuler.

Les énergies renouvelables doivent supplanter les énergies fossiles. Pour un Québec prospère et une métropole à l'avant-garde, nous devons investir dans les énergies de l'avenir. C'est la seule voie à suivre.

²⁵ <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/international/2015/06/08/001-g7-allemande-changements-climatiques-discussions.shtml>